

## FLUX ENTRE ETABLISSEMENTS HAD (ORFEE HAD)

Mars 2018

### Contexte, intérêt et objectifs de l'application

L'Outil de Représentation des Flux Entre Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (ORFEE HAD) permet de mesurer et comparer les établissements dans leurs territoires en décrivant autour de 23 MPP (soins palliatifs, rééducation orthopédique, Pansements complexes, Prise en charge du nouveau-né à risque,...) :

- **l'activité d'un établissement ou d'un groupe d'établissements à partir de 6 informations clés:** polyvalence, taux de croissance, taux de prise en charge en ESMS, taux de recours, ...
- la **concentration d'activité** et la valorisation associée de chaque MPPxMPA du case-mix
- **les flux d'échanges du territoire entre établissements MCO et HAD.**

L'application participe à outiller les professionnels de santé (médecins, soignants, directeurs...), tutelles et institutionnels (ARS, HAS, Chambres régionales des comptes, IGAS, administrations centrales...), représentants d'usagers, étudiants, chercheurs pour améliorer la fluidification du parcours patients.

### Données mobilisées:

- Champ et source des données :  
les données sont issues du PMSI HAD et MCO  
Types d'établissements : CHR/U, CH, CLCC, Privé, PSPH/EBNL
- Période couverte : données annuelles depuis 2014

### Définitions

- MPP : Modalité principale de prise en charge

### Précisions sur le mode de calcul des indicateurs

- Catégories d'établissements : les modalités sont CHR/U, CH, CLCC, Privé, PSPH/EBNL
- Champ (HAD, MCOHAD suivant que le FINESS est rattaché ou non à un établissement MCO)
- Séjours totaux :
  - Nombre de patients différents pris en charge
  - Nombre de séjours
  - Nombre de séquences
  - Nombre de journées
- Transferts MCO : Il s'agit des séjours avec une entrée par transfert d'un établissement MCO. Cet indicateur se base sur le chaînage. Un transfert est ici validé pour un délai entre les 2 séjours de 0, 1 ou 2 jours.
  - Nombre d'établissements MCO en lien avec l'HAD considéré
  - Nombre de transferts

- % Nb de transferts : part des séjours HAD issu d'un transfert MCO, calculé comme le nombre de transferts divisé par le nombre de séjours
- Séjours en ESMS
  - Nombre de patients
  - Nombre de séjours
  - Nombre de décès en Soins Palliatifs (SP)
  - % Patients en ESMS : Calculé en rapportant le nombre de patients pris en charge en ESMS par le nombre de patient total de l'établissement
  - % de ces patients décédés en soins palliatifs : calculé en rapportant le nombre de patients décédés pris en charge par l'HAD concerné en ESM avec une prise en charge en soins palliatifs en MPP ou MPA sur au moins un séjour au nombre de patient pris en charge en ESMS
- Polyvalence : Nombre de MPP différents avec plus de 10 séquences dans l'année.
- Evolution d'activité
  - MPP11-12 : % de croissance d'activité du MPP 11-12 (Rééducation ortho-neuro) entre l'année N et N-2
  - MPP05-13 : % de croissance d'activité du MPP 05-13 (Chimio et surveillance post chimio) entre l'année N et N-2
  - MPP22 : % de croissance d'activité du MPP 22 (Nouveau-né à risque) entre l'année N et N-2
- Indicateurs Géographiques
  - Nombre de patients pour 100 000 habitants : taux de recours en HAD sur pour 100 000 habitants de l'aire géographique déterminée par l'ensemble des communes des codes géographiques PMSI pour lesquelles au moins 1 patient a été hospitalisé en HAD
  - Nombre moyen de patient par jour pour 100 000 habitants : taux d'activité moyen pour 100 000 habitants de l'aire géographique définie ci-dessus. Calculé en rapportant le nombre de journées de présence des patients pris en charge par l'établissement sur l'année divisé par 365, au nombre d'habitants de l'aire géographique définie ci-dessus.

#### Indicateurs concernant le module « Concentration d'activité et valorisation »

- MPP : Mode de prise en charge principal
- Libellé MPP
- MPA : Mode de prise en charge associé
- Libellé MPA
- IK : Indice de Karnofsky
- Nombre de séances
- Nombre de jours
- Valorisation (€) : valorisation en € de l'ensemble des séquences MMPxMPAxIK = GHPC

En complément, 5 indices de concentration de l'établissement sont calculés sur 2 regroupements de séquences : Les GHPC (MPPxMPAxIK) et le regroupement MPPxMPA.

*Les 3 premières colonnes correspondent à un indice de concentration basé sur ce que représentent les 10 premières séquences en terme de séquences, journées et valorisation :*

- En pourcentage du nombre de séquences
- En pourcentage du nombre de journées
- En pourcentage de la valorisation en euros pour les séquences

*La quatrième prend les 10 premières séquences en journées et regarde ce qu'elles représentent sur l'ensemble des journées :*

- En pourcentage du nombre de journées

*La 5ème prend les 10 premières séquences en valorisation et regarde ce qu'elles représentent sur l'ensemble de la valorisation :*

- En pourcentage de la valorisation en euros

La valorisation en euros est une valorisation hors molécules onéreuses et basée sur l'application des tarifs officiels sur chaque séquence. Il ne s'agit donc pas de la recette de l'établissement.

#### Indicateurs concernant le module « Flux de patients entre établissements »

- Une analyse des échanges (en nombre de séjours) est proposée entre le(s) établissement(s) HAD sélectionné(s) et les établissements MCO :
  - les entrées par transfert depuis les établissements partenaires MCO
  - les sorties par transfert vers les établissements partenaires MCO.

Dans les deux cas, les transferts se basent sur le délai de réhospitalisation des patients calculé à partir du chaînage des patients et non pas sur les modes d'entrée et/ou de sortie présents dans les RPSA. Dans le cas des transferts MCO vers HAD le délai de réhospitalisation est inférieur à 2 jours, dans le cas des transferts HAD vers MCO le délai est de 0 jour.

Les variables présentées sont les suivantes :

- Finess et nom de l'établissement HAD
- Champs (MCOHAD ou HAD suivant que l'établissement soit aussi associé à un HAD)
- Catégorie de l'établissement
- Région
- Nombre de transfert
- % sur le transfert total : part des transferts issus de l'établissement sur l'ensemble des transferts vers l'HAD considéré
- Part de marché : part de marché de l'HAD sélectionné au sein de l'ensemble des séjours HAD transféré pour le MCO considéré
- IP Transfert : indice qui décrit l'écart à la moyenne des transferts MCO vers HAD pour chaque GHM de l'établissement. Un indice de 1,1 signifie que l'établissement MCO transfère proportionnellement 10% de séjours en HAD de plus que la moyenne des transferts en France (indépendamment du case mix). Cet indice permet d'identifier un potentiel de transfert en activité HAD.

#### **Modalités de requête, tableaux disponibles dans ScanSanté**

*un guide d'utilisation est disponible en ligne [www.scansante.fr/application/flux-entre-etablissements-orfee-had](http://www.scansante.fr/application/flux-entre-etablissements-orfee-had)*